

VIGY

HESSANGE

le mag



ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Je commence par vous présenter **mes meilleurs vœux** pour cette nouvelle année.

Pour le village, elle sera synonyme de projets d'importance qui vont voir le jour et d'autres qui vont débiter.

Vous avez pu constater qu'avec mon équipe, nous avons rétabli le sérieux que mérite notre village et cela entraîne de facto la confiance des partenaires extérieurs. Après France Services, les titres sécurisés d'identité, c'est aujourd'hui **le label Village d'Avenir** qui nous est délivré par l'Etat.

C'est une nouvelle opportunité que nous avons su saisir rapidement. Nous avons eu la même réactivité pour nous positionner sur **l'acquisition de l'ancienne gendarmerie**. Il reste maintenant un temps plus long pour transformer cette friche militaire en lieu de vie de l'économie locale à l'abri de la spéculation immobilière.

Officiellement, ce n'est pas à l'échelon communal de s'occuper de **l'économie locale**, il en est de même pour **la petite enfance**. Toutefois, Vigy n'a pas à souffrir d'un territoire dont l'existence et les échanges se limitent à des considérations administratives. **Nous prenons donc ces sujets à bras le corps et ça marche.**

Retrouver notre véritable territoire sera aussi un chantier important guidé par la clairvoyance d'**avoir le meilleur pour notre beau village**. Il le mérite.

Sylvain WEIL
Maire de Vigy

DOSSIER

- La Place de l'Eglise

COMMISSIONS & ASSOCIATIONS

- Une fin d'année chargée pour les associations
- Village d'avenir
- Éclairage LED

DIVERS

- Actualités
- Carnet rose
- Agenda
- Décès
- Baptême

LA PLACE DE L'ÉGLISE

ÊTRE ACTEUR DE SON VILLAGE

Aux mois d'octobre et de novembre dernier se sont tenus deux ateliers de concertation avec la population sur la question de la **requalification de la place de l'Eglise**. Cette participation citoyenne avait pour but de permettre aux habitants de Vigy-Hessange de toutes les générations de **s'approprier le cœur de leur commune**, l'image de leur village, à travers un projet collectif, dans une démarche de dialogues et d'échanges.

POURQUOI LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ?

Pour permettre à tous les habitants de profiter d'un lieu de rencontre rassembleur et convivial. Cet espace saura s'adapter pour accueillir le marché hebdomadaire, les événements communaux annuels comme la fête foraine de la Saint-Léger ou au quotidien en ouvrant un espace de terrasse au Café de la Place par exemple mais aussi un nouveau parvis paysager et agréable pour les mariages, baptêmes et autres événements de la vie. **Un espace qualitatif pensé par le piéton pour le piéton** sans négliger les nécessaires besoins des automobilistes, des agriculteurs et de tous les autres usagers.

La commune n'est pas seule dans cette entreprise, elle s'est adjointe les compétences de la MATEC et de son architecte paysagiste.

LES RENDEZ-VOUS AVEC LA POPULATION

Ces ateliers ont été menés en deux temps.

Lors de la première réunion, **un état des lieux** rappelle les fondamentaux composant la place : son évolution historique, les fonctions et usages d'hier et d'aujourd'hui, en passant par sa géométrie, la mobilité routière, le stationnement, les espaces verts, etc... suivi d'un temps d'échanges et de discussions permettant ainsi de **définir les bases du futur programme**.

En quelques mots, **la place de l'Eglise offre peu de convivialité au piéton** du fait de son aspect fortement minéral et d'un gabarit très routier. Réaménagée il y a une trentaine d'années, la place et ses abords notamment le parvis de l'Eglise et de la mairie sont par endroits assez fatigués. La route traversant la place coupe l'espace-rue en 2 ce qui limite les usages. **En cause principalement, la dangerosité routière** ressentie due aux vitesses excessives et à la géométrie de la voirie.

Du point de vue de la qualité paysagère, elle se limite à quelques espaces végétalisés et à quelques arbres. Leur ombrage et leur positionnement sont cependant bien insuffisants pour contrer l'effet d'ilot de chaleur l'été. Phénomène qui tend à se répéter d'année en année.

Le deuxième atelier a tiré le **bilan du premier rendez-vous** et a mis en avant les idées forces constituant le programme. La MATEC y présente deux esquisses formalisant les intentions exprimées sous forme de variantes d'aménagement. Depuis, **le processus se poursuit au sein de la commission « Urbanisme et patrimoine » et aboutira à un plan d'aménagement** fonctionnel, rationnel et qualitatif qui sera présenté prochainement.



FIN D'ANNÉE CHARGÉE POUR LES ASSOCIATIONS

NOVEMBRE

Comme chaque année, la municipalité s'associe à l'Union Nationale des Combattants afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. **Merci à tous les protagonistes** (les écoles, la BF la Jeanne d'Arc, le Club de l'Est des Véhicules Militaires) qui rendent ce moment dédié à la mémoire aussi attrayant.



Le 25 novembre, nos musiciens de **la Batterie Fanfare La Jeanne D'Arc, ont fêté la Sainte Cécile**. Félicitations aux adhérents pour l'organisation de cette belle soirée rythmée par un concert, un excellent couscous, des animations, du chant, des danses et surtout de **la bonne humeur**.

L'école Wuxing Kung Fu a mis en place 4 journées de stage de danse du dragon, danse du lion et de percussions chinoises durant les vacances de Noël. Cette formation était dirigée par l'AFDDLC Paris (Association Française de Danse du Dragon et Lion Chinois) afin de former ses adhérents à cet art en vue de **préparer le défilé du Nouvel an chinois** qui aura lieu à Luxembourg ville le dernier week end de janvier.

Le premier week-end de décembre, la chaleureuse équipe de **Mi-temps Multi Loisirs a organisé le marché de Noël** artisanal au foyer.

Pour **son premier spectacle**, la nouvelle association **New Temps Danse** a su ambiancer la salle du foyer avec une troupe et un encadrement au top !



Le 16 décembre, **l'Union Nationale des Combattants a réuni ses adhérents pour le goûter de Noël**. Un beau moment de partage et l'occasion de remettre à chaque adhérent un colis de Noël. **Prochain rendez-vous : le 17 février** pour l'assemblée générale.

Le 21 décembre, le **club des aînés a programmé son traditionnel repas de Noël** à l'ADEPPA. Une excellente ambiance, à l'image de leur rendez-vous hebdomadaire du jeudi après-midi.

Joséphine et Pierre, ont été élus reine et roi 2024 au club des aînés.



VILLAGE D'AVENIR

Nous avons su rebondir dans le triste épisode du départ de la gendarmerie en **nous portant acquéreurs de la brigade appartenant à Moselis**.

Il s'agit plus précisément d'**une acquisition et d'un échange de propriété** puisque nous travaillons aussi avec Moselis sur un projet de maisons sénior en cœur de village. L'opération est en cours de régularisation chez le notaire.

Pour l'aménagement de ce lieu et pour le transformer en lieu d'économie locale, nous avons candidaté au dispositif « **Villages d'Avenir** » mis en place par l'Etat. Il consiste à **assister les communes en ingénierie et en conduite de projet**. La restructuration de l'ancienne gendarmerie paraissait parfaite pour concourir. Nous avons eu l'honneur de faire partie des 22 communes mosellanes labellisées à ce concours.

Cela nous permettra d'entamer plus rapidement que prévu les travaux de ce lieu. Toutefois, les délais administratifs étant malheureusement longs, **la projection d'avoir des commerces et notamment une boulangerie en fonction est à l'automne 2025**. Un reportage sur ce sujet est disponible sur le site de Moselle TV.



ÉCLAIRAGE

Début 2023, nous avons déposé un **dossier de subvention au Fonds Vert** afin d'avoir une aide financière **pour remplacer l'éclairage public existant** économe par des dispositifs à LED. La commune cumulait un retard considérable en la matière puisque seulement une vingtaine de points était de technologie LED sur les 280 existants. **Le dossier de Vigy a été retenu et 40% de subventions ont été attribuées**. La commune a inscrit au budget ces travaux en 2023 et a lancé une procédure de marché public. L'entreprise ELRES a été retenue fin décembre et les travaux débuteront cette année.

23 COMMISSIONS & ASSOCIATIONS

ACTUALITÉS



Nous attendons encore de nouveaux membres, de 10 à 17 ans, pour rejoindre notre équipe dynamique du CMJ.

Distribution colis aux anciens

Les membres du CMJ ont accompagné les élus dans la distribution des colis de Noël aux aînés. Les jeunes étaient très enthousiastes de rencontrer leurs aînés et d'échanger avec eux.

Tradition Lorraine

St Nicolas est venu gâter tous les enfants très sages de Vigy-Hessange, qui l'ont accueilli en chansons.



NOUVEAU !

France services **wimoov** **VIGY-HESSANGE**

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

Vous avez besoin d'un véhicule pour vous rendre sur votre lieu de travail ou de formation ?
Contactez la France Services au 03.87.31.16.35

Offre à tarif social de 1€ à 5€ selon le type de véhicule et votre statut*

Conditions :

- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaires du RSA
- Jeunes
- Salariés en IAE, intérim...

AGENDA



Dates à retenir

> **28.01 - 15h - Théâtre par le TADA**
(Association de Servigny-les-Sainte-Barbe)
Foyer rural

> **12.05 - Concert de Christian Delagrangue**

> **Juin - Concert de Herbert Léonard**

INFOS PRATIQUES

A compter du 5 février 2024, les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :



Lundi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
-
Mardi
13h30 à 17h
-
Mercredi
8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h
-
Jeudi
13h30 à 18h

Le secrétariat est joignable par téléphone au **03 87 77 91 27** ou par mail : contact@mairie-vigy.fr

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

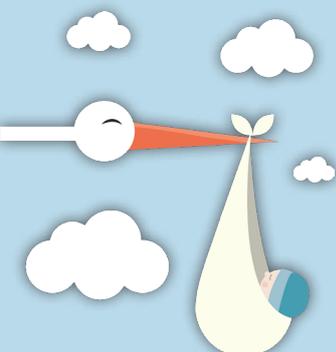
DESPLANCHE Antonin

UNE PENSÉE POUR

FIDLER André
KOLB Catherine
NIQUEL Julien
ARCHAMBEAU Mireille
LEGENDRE Anne
DEPENWEILLER Marie-Louise
BECKER Martial
KUCMA Philippe
FOSSELLE Charlotte

qui nous ont quittés

CARNET ROSE



Zoé Avelar Duarte

Chloé Lemoine

Aaron El Achchi

Directeurs de la publication : Sylvain Weil, Valentine Gabel et Hervé Pritsky
Ont également participé à l'élaboration de cette édition, les adjoints et les conseillers municipaux
Conception éditoriale et graphique : AK Graphisme & illustration